



Informations communales

Assemblée municipale du 17 juin 2024

Le procès-verbal de l'assemblée municipale du 17 juin 2024 a été déposé publiquement du 3 juillet au 2 août 2024 conformément à l'article 57 alinéa 1 du règlement d'organisation. Aucune opposition n'ayant été déposée durant le dépôt public, le Conseil municipal l'a ratifié lors de sa séance du 19 août 2024.

Ouverture du bureau municipal

Durant la semaine du 2 au 6 septembre 2024, le bureau municipal sera ouvert le mercredi 4 septembre 2024 de 10h00 à 11h00 et le jeudi 5 septembre 2024 de 15h00 à 16h00.

Fuet, le 28 août 2024

Conseil municipal